Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ

Soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie

Ap. 2. 10.

Notre salut, M.f. dépend de notre permanence dans la grâce de Dieu. C'est l'état où nous serons trouvés au moment de notre mort qui décidera l'état où nous serons pour toute l'éternité.

Être incapable de péché, c'est le propre de la nature de Dieu; n'être plus en pouvoir de pécher, c'est le privilége de la gloire; n'avoir jamais péché, c'est l'avantage de l'état d'innocence; se convertir après le péché, c'est l'effet ordinaire de la pénitence; mais être convertie pour ne plus pécher, c'est ce qui s'appelle la grâce par excellence, et le don de la persévérance finale. Or, le premier de ces états ne convient point à la créature, le second est réservé pour l'autre vie; le troisième

N'est plus le nôtre nous en sommes déchus par le malheur de notre origine ; le quatrième, qui est d'avoir réparé et pleuré son péché, nous est absolument nécessaire, mais il ne suffit pas pour notre sureté ; le dernier celui de la persévérance dans la grâce, est celui auquel est attaché notre salut : il est, par rapport à nous un bonheur parfait ; il nous fait participer à l'impeccabilité de Dieu, à l'innocence de premier homme, à la sainteté consommée des bienheureux dans le ciel, et à la béatitude commencée de ces pécheurs, dont Dieu se plaît à faire sur la terre des vases d'élections, des vases de miséricorde. Aussi c'est à cet état privilégié que notre Divin Sauveur prétend nous élever ; il charge son apôtre chéri de dire à l'évêque de Smyrne, pour être ensuite répété à tous les chrétiens : soyez fidèle jusqu'à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie : Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitæ : paroles où J.C veut nous faire comprendre

l'obligation où nous sommes de persévérer dans sa grâce, si nous voulons regner avec lui dans sa gloire. heureux, si en vous proposant aujourd'hui la nécessité et le bonheur de la persévérance, je pourrais vous préserver de ces rechutes si funestes et si ordinaires dans le christianisme c'est ce que nous allons entreprendre après avoir salué Marie.

I. Acquiere un rich trésor occupe sans cesse à le garder, et à le défendre contre ceux qui voudraient le lui ravir. Or, les chrétiens qui ont eu le rare mérite de conserver l'innocence reçue dans le baptême, ou qui ont eu le bonheur de la réparer dans la pénitence, ceux qui ont été constamment les amis de Dieu ou qui le sont redevenus par la conversion de leur cœur, ceux-là sont les possesseurs du plus précieux des trésors. Mais qu'ils se rassurent qu'ils ont en tête un ennemi jaloux de leur félicité, que, comme un lion rugissant, rôde sans relâche autour d'eux, afin de vous faire sa proie. Pour vous garantir de ses ruses, il est un moyen, on dit et c'est ce moyen : moyen nécessaire, moyen

Assuré : moyen nécessaire, si nous n'en faisons pas usage, nous perdons nécessairement tout ce que nous avons amassé de bien : moyen assuré, en l'employant, nous sommes certains, non seulement de conserver la fortune dont nous jouissons, mais de l'améliorer, de la multiplier, de faire de notre révolte de vertu, une semence féconde de fruits éternels. Ce moyen est simple : c'est de persévérer dans la grâce de Dieu, c'est à tout homme dont nous jamais vous départir de votre précieuse innocence, ou de ne pas vous écarter des voies de la justice, si vous avez eu le bonheur d'y entrer. L'alternative est inévitable ; nous précipite dans la damnation éternelle par le défaut de persévérance, ou par la persévérance assure notre salut. Il n'y a point d'intermédiaire entre la justice et la vertu : vide ergo Cordatem et meridatem dei.

C'est une vérité de foi que le juste qui cesse de persévérer, cesse par là même d'être juste, et que tous les mérites amassés durant la longue course de la vie la plus réglée et la plus sainte sont anéantis par un seul péché mortel. Dieu lui-même avait chargé son prophète de l'annoncer aux

déclare leur, lui dit il, que si sa confiance fut sa justice, un saint, celui que aurait mérité que je lui révélasse qu'il a en lui la vie de la grâce, déclare lui que s'il vient à commettre un péché, tout ce qu'il a fait d'actions vertueuses sera mis en oubli, et il mourra dans l'iniquité dont il est souillé : in iniquitate sua quam operatus est, in ipsa morietur. Mais dit-il sera celui qui ne persévérera pas dans les préceptes de la loi maudit : qui non permanet in sermonibus legis. Notre divin législateur ne se contente pas de rappeler cette maxime ; il l'étend encore : il déclare que par la rechute dans le péché, l'homme déchoit non seulement de son état premier, mais encore de tout état dans lequel il ait jamais été : fiunt novissima hominis illius pejora prioribus. Tout comme d'un esprit immonde, qui, chassé d'une maison, y rentre avec sept autres esprits plus méchants que lui, il nous enseigne que le pécheur qui, après avoir été converti par la grâce, retourne à son iniquité, se charge d'un péché plus grave

Il soumet à des peines plus rigoureuses qu'au temps de ses premières prévarications. Jugent-ils. Il nous fait répéter cette doctrine menaçante par la bouche de ses apôtres. Il serait bien plus heureux pour ces hommes de n'avoir jamais connu la voie de la justice, que de retourner en arrière, après l'avoir connue. Melius erat illis non cognoscere viam Justitiæ, ils se rendent semblables au chien qui revient à son vomissement, et à l'animal qui se plaît à se rouler dans la fange: Canis reversus ad vomitum et sus lota in volutabro luti. Ecrivez, dit encore le Divin Sauveur à son apôtre chéri, écrivez à l'église d'Ephèse que j'ai à lui reprocher d'être déchue de sa charité première. Charitatem tuam primam reliquisti: écrivez lui de se rappeler le haut degré de perfection, de ferveur, et de gloire dont il est tombé, et que malgré son zèle contre les faux apôtres, malgré les persécutions qu'il a essuyées, malgré tous les tourments qu'il a soufferts en mon nom, s'il ne fait pas pénitence, s'il ne reprend pas ses premières œuvres, il éprouvera mes justes châtiments. Movebo candelabrum tuum nisi pœnitentiam egerit.

VOUS COURIEZ si bien, dit le grand Apôtre à ses chers Galates, currebatis bene: que a fait ensuite vous empêcher d'obéir aux lois de la vérité? quis vos impedivit veritati non obedire? Et nous le répétons aujourd'hui, après lui, à ceux qui de la voie du salut, sont passés dans celle de la perdition. Que de pertes vous avez faites dans la route de la grâce! Que d'exercices de piété, que d'autres de charité, que d'actes de mortification, que de sacrifices offerts, que de travaux endurés, que de prières adressées, que de sacrements reçus, que de mérites de tout genre, vous avez détruits par un seul péché! Tout ce que, dans le cours de votre vie, vous aviez amassé de richesses spirituelles en un instant, vous l'avez dissipé, vous l'avez dilapidé. Aussi vous plus travaillé que les apôtres, plus jeûné que les anachorètes, plus souffert que les martyrs, plus prié que tous les saints ensemble! Dès le moment où vous avez cessé de persévérer, tout a péri, tout a été anéanti. Il ne vous en reste plus rien qu'un souvenir humiliant. Ames ingrates, autrefois l'heureux objet de mes complaisances, dit le Seigneur, tu étais mariée, mais ma ressemblance

crillière. Ad signaculum similitudinis: Je t'aurais remplie de ma sagesse, et de tous les dons qui l'accompagnent: Plenus sapientia: Je te voyais brillante d'éclat, et décorée de beauté: Perfectus decore: tu goutais d'avance dans la paix de la sainte les délices de ce paradis que te destinait ma miséricorde: in deliciis paradisi tuæ. Dans ce haut degré d'élévation, où t'avait placé ma grâce, tu étais comme ces bienheureux, qui jouissent sans cesse de ma présence: tout était parfait en toi. Tu fus tout cela, et tu le fus jusqu'au moment où tu donnas entrée à l'iniquité: donec inventa est iniquitas in te.

O Dieu! profondément douloureuse! combien d'infortunés à qui il a manqué si peu pour se procurer un poids immense de gloire! qu'un athée qui se fait gloire de braver le ciel, qu'un scélérat chargé de crimes, qu'un libertin vermoulu de débauches, ne fassent plus rien qui puisse leur servir pour l'éternité, rien d'étonnant. Mais qu'un homme, que s'est laissé entraîner à un seul péché mortel, à un péché d'un instant, à un péché de pensée, qui est resté

constitué fidèle dans sa conduite, réglé dans ses mœurs, juste envers ses frères, charitable pour les pauvres, assidu aux devoirs de son état, que pour ce seul défaut de persévérance, il ait perdu la puissance de rien faire qui mérite le salut, voilà ce qui doit nous étonner, et nous pénétrer de la plus vive compassion. Mais telle est la loi céleste: il n'y a plus de mérite pour qui n'a plus celui de la persévérance. Ange de la justice, ministre des vengeances célestes, ouvrez le livre redoutable où sont déposés les destinées de tous les mortels. Écrivez-y, le Seigneur l'ordonne, écrivez que cet homme est frappé de stérilité: Scribe virum istum sterilem: Comme la terre souillée par le péché se dit: condamnée à ne plus porter que des ronces et des épines, ainsi notre âme infectée par le péché ne peut produire que des œuvres mortes, sans valeur et sans mérite. C'était un arbre fertile, que l'iniquité, comme un vent brûlant, est venue dessécher jusques dans sa racine. Il ne faut plus en espérer de fruit, il n'a plus qu'à attendre la sentence irrévocable qui doit le condamner au feu.

Cette sentence nous paraît rigoureuse ; mais nous n'en voyons que l'effet. Examinons en le motif et nous serons forcés de la trouver juste. Considérons que la défection rend l'homme coupable, non seulement de révolte, mais même d'ingratitude. Celui qui a eu le bonheur de conserver ou de réparer son innocence doit bien penser que ce n'est point à lui même qu'il le doit, et que ce ne sont point ses efforts qui le lui ont procuré. Nonego, sed gratia dei mecum. Il faut que dieu qui par son royaume conté, lui a inspiré la volonté de faire le bien, lui en a donné les moyens, lui en a communiqué la force : Operatus in nobis et velle et perficere. C'est la grâce qui dans les sentiers de la vertu, a fait soutenir ses pas chancelants, ses ramener ses pas égarés : tout ce qu'il a jamais pu avoir, il paraît reçu de la bonté de dieu : Quid habes quod non accepisti ? Ainsi dieu doit en lui, non seulement un pécheur, mais un ingrat, non seulement un ennemi, mais un déserteur. N'est-ce pas juste, comme il l'a dit lui même, qu'il redemande d'avantage à celui à qui il a plus donné, qu'il punisse plus sévèrement à raison de ce qu'on lui rend du plus criminel, et qu'il joigne la peine due au défaut de reconnaissance, à la peine méritée par l'infraction de la loi. Omnis autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo.

L'ingratitude envers les hommes est regardé comme le vice le plus méprisable, et le plus odieux. Serait-elle donc moins criminelle quand elle s'adresse au plus grand des bienfaiteurs ? Si après le tendre accueil qu'il avait reçu de son père, l'enfant prodigue eut abandonné de nouveau la maison paternelle, pour retourner à sa vie licencieuse que penseriez vous de lui ? De quelle manière jugez vous que son père l'eut reçu en cette seconde fois ? En cessant de persévérer l'homme abandonne le sentier de la vertu, pour parcourir le chemin rabotteux du crime ; l'homme abandonne dieu, pour se livrer au démon, mais par la persévérance l'homme s'éloigne du démon et s'attache à son dieu comme à sa fin dernière : qui autem perseveraverit usque in finem hic salvus erit.